



## COMMISSION EUROPEENNE

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PECHE  
Le Directeur-Général

Bruxelles

MARE.A.3-D.3/IV-PCO/Ares(2020)

Conseils Consultatifs

**Objet: Avis du Conseil consultatif multilatéral sur le "Secteur maritime - un avenir post-COVID vert".**

Chers membres du Conseil Consultatif,

Je tiens à tous vous remercier pour ce conseil conjoint en réponse à la consultation lancée par la Commission européenne relative à une nouvelle approche pour une économie bleue durable.

Je suis également heureuse de constater qu'en plus des conseils consultatifs, plusieurs organismes représentant le secteur des produits de la mer ont participé aux différentes consultations et ont envoyé des contributions écrites au sujet de leur vision d'une économie bleue durable. Comme souligné chaque année par le Rapport sur l'économie bleue, le secteur des produits de la mer représente un aspect important de l'économie bleue de l'UE et doit faire partie de cette nouvelle approche pour une économie bleue durable.

Si les différents secteurs de l'économie bleue ont leurs propres spécificités qui justifient des politiques spécifiques, ils sont confrontés à des défis communs tels que la concurrence croissante pour l'espace, l'impact cumulé des activités en mer ou l'impact du changement climatique. Plus que jamais, il est nécessaire d'adopter des approches intersectorielles et de déployer des efforts collectifs pour assurer un avenir durable aux activités de l'économie bleue et aux communautés côtières.

Mes services analysent actuellement toutes les contributions reçues avant de finaliser la Communication qui définira la vision de la Commission pour une transformation de l'économie bleue dans le cadre des différents volets du Pacte vert pour l'Europe. Cette communication sera débattue de manière plus approfondie avec les États membres, le Parlement européen et toutes les parties prenantes en 2021. Je suis impatiente d'avoir l'occasion de poursuivre les échanges avec vos membres à propos de cette importante responsabilité collective.

Permettez-moi de vous féliciter pour les efforts que vous avez déployés afin de mettre en place un conseil conjoint de grande valeur. Je vous invite à prendre contact avec Mme Pascale Colson, coordinatrice des conseils consultatifs ([pascale.colson@ec.europa.eu](mailto:pascale.colson@ec.europa.eu) ; +32 2 29 56273) si vous avez la moindre question concernant cette réponse.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour vous remercier de votre coopération fructueuse et continue et vous souhaiter un Joyeux Noël et une très bonne année !

Cordialement,

Charlina VITCHEVA